



Marylène SERRAT
Conseillère municipale

L'air du temps

Sommaire

C'était le mois dernier **2**

- Triathlon du Vercors
- Retour sur les journées du patrimoine
- Clap de fin pour les travaux de la piste de Neurre

Le point sur... **4**

- Travaux de la SCIE
- Des nouvelles de l'intercommunalité
- Projets d'aménagements
- Fermetures de routes
- Un été en petite vitesse au centre des Coulmes
- Déclaration annuelle des ruches

À venir **7**

En bref **8**

Portage de repas

Pour rappel dans le cadre du service de restauration scolaire mise en place avec la MATRASSIERE, comme proposé précédemment par l'ancienne municipalité, toute personne peut bénéficier d'une livraison de repas à domicile : chaque jour, pendant la période scolaire et éventuellement une à deux fois par semaine hors période scolaire.

Les personnes intéressées négocient un contrat avec la MATRASSIERE, une fois la prestation validée avec le prestataire, les bénéficiaires doivent se faire connaître en mairie pour organisation de la livraison (la commune gère uniquement la livraison, commande et facturation assurées par le prestataire en direct).

Contact La MATRASSIERRE : demander Thomas 04 75 45 50 73
Mairie : 04 76 38 97 48



L'automne est déjà là, après une rentrée pas tout à fait comme les autres, et un climat général pas tout à fait commun non plus...

En dépit de ce contexte défavorable nous avons pu innover et ouvrir un service de périscolaire le matin, à l'école de Rencurel.

Ce mois de septembre, qui a servi d'essai, nous permettra de voir si ce service fonctionne et peut perdurer ou pas.

N'hésitez pas à nous faire remonter vos envies, vos idées, vos projets, c'est de demandes de certains d'entre vous que ce projet est parti et est devenu réalité, ce peut être le cas pour d'autres besoins, envies....

n°194
Octobre 2020

Bulletin mensuel de Rencurel
615, rue de la mairie - 38680 RENCUREL
Téléphone : 07 84 38 89 73
@ : contact.rencurel@orange.fr
Dépôt légal : octobre 2020
Directeur de publication : Rémy Bortolato
Coordination, maquette & mise en page :
Communication communication
Tirage en 200 exemplaires sur papier recyclé :
Publipassion
25, rue du Faubourg Vinay
38160 SAINT-MARCELLIN
Ont contribué à ce numéro :
Nicole Bouet, Martine Locatelli, Anne Lefèvre, Clélia Dougère, Christine Bello Glénat, Cyril Perroteau, Pauline Fourrier.



La première édition du VERCORSMAN, le triathlon du Vercors, a eu lieu les 29 et 30 août derniers. Nous avons la chance d'accueillir sur Rencurel une grande partie de l'épreuve de cyclisme, puisque les coureurs venus de Pont-en-Royans montaient au col du Mont Noir en passant par la Balme, le Village, et le col de Romeyère. La pluie battante et la difficulté de l'épreuve de cyclisme, ont découragé 39 des 335 partants. Plusieurs bénévoles de la commune avaient fièrement répondu présents, malgré la météo, afin d'assurer les ravitaillements et de juguler la circulation tout au long du parcours.

Côté podium, c'est le favori Diego Van Looy qui s'est imposé en 5h55'27".

Chez les dames, la française Jeanne Collonge est venue à bout du circuit en 6h51'26".

Pour rappel, les participants devaient nager 2306m dans la Bourne (au niveau de St-Nazaire), avant de pédaler 118,3km, puis de courir 21,4km.

Un grand bravo à tous ces champions, et sans doute à l'année prochaine !

Retour sur les journées du patrimoine

Afin de rendre hommage au patrimoine géologique et historique de Rencurel, des animations ont été proposées au four à pain des Rimets, lieu historique qui donne à voir sur la vallée fossile classée Espace Naturel Sensible par le département de l'Isère. Au programme, café, brioche et un temps musical par la batucada "Big Barouf" qui regroupe des musiciens du Vercors. Par la suite, un repas chaleureux a été offert par la commune aux habitants et préparé par l'association les Amis des Coulmes. À 16h, une trentaine de personnes se sont regroupées sur le site des Rimets afin de se laisser porter par l'histoire des eaux qui dominaient le massif du Vercors il y a 120 millions d'années, ceci, au travers d'une déambulation théâtrale proposée par la compagnie "Culture Caillou". Soyons-en fiers et continuons à assister à ces manifestations, à y participer, à aider leur organisation pour qu'elles soient reconduites d'année en année.



Pour continuer de découvrir et comprendre ce patrimoine collectif, une visite accompagnée et gratuite de la vallée fossile a été mise en place dimanche matin ainsi qu'un jeu de piste organisé par le département de l'Isère l'après-midi. Une vingtaine de personnes se sont inscrites pour partager un moment culturel dans une ambiance conviviale malgré la pluie.

Pauline Fourier



Les amis des Coulmes

L'association Les Amis des Coulmes a été créée en mai 2013. L'idée de départ était de monter une association permettant d'animer et créer du lien entre les habitants de Rencurel. Elle est constituée par un groupe de trois amis et débute par le projet de reprendre la gestion de la salle hors-sac, en proposant un snack et des concerts mais également la gestion du refuge communal. Petit à petit, l'association s'agrandit, de plus en plus de monde prend part à cette aventure, de nombreuses animations voient le jour telles que la restauration du 14 juillet, un loto, des animations gratuites, des repas d'associations, etc. Aujourd'hui, l'association compte une trentaine de membres et regroupe des personnes de tout âge afin de partager des moments conviviaux et alimenter le divertissement de la commune. Retrouvez-nous le 17 octobre pour la vente à emporter de tête de veau et langue de bœuf sous réservation à la Balme de Rencurel.

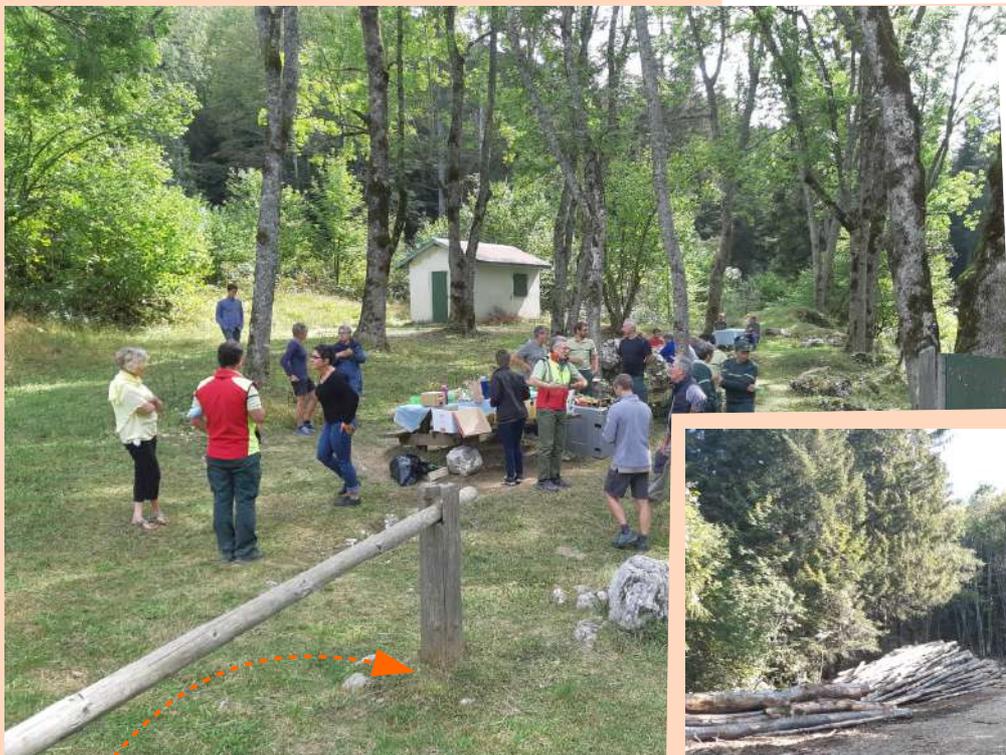


C'était le mois dernier

Clap de fin pour les travaux de la piste de Neurre



Le vendredi 11 septembre 2020 a eu lieu la dernière visite, pour la saison 2020, du chantier de Neurre. Pour clore cette deuxième année de chantier de construction de la route forestière et des pistes attenantes, l'entreprise ETPE, avec monsieur Locatelli en « chef d'orchestre », a offert un repas champêtre à la fontaine de Pétouze, en présence notamment du Directeur de l'Agence ONF de l'Isère, monsieur Bouvet, de la responsable du Service Forêt, madame Zelmene, du responsable de l'Unité Territoriale Locale, monsieur Perrin, du maire de Rencurel madame Locatelli, du maire d'Izeron monsieur Charbonnel, du précédent maire de Rencurel monsieur Eymard (initiateur du projet), de membres des conseils municipaux de ces deux communes et des personnels des entreprises et structures travaillant sur le chantier et exploitant la forêt ainsi que du Parc Naturel du Vercors.



Monsieur Bouvet soulignera l'ambiance remarquablement dynamique et sympathique qui règne encore depuis le montage du projet jusqu'à sa mise en œuvre pour un chantier d'une ampleur telle qu'il ne s'en conclut qu'un tous les 4-5 ans dans la région.

Le vent agréable qui soufflait dans la forêt à l'issue de la visite, aurait susurré aux oreilles des participants que cet événement sera à reproduire l'année prochaine pour la clôture du chantier, en présence d'élus du département et de la région...



Vous êtes nombreux à vous demander à quel moment la salle intergénérationnelle sera en service. Pour rappel, la salle de la Scie, dédiée aux manifestations festives, n'a jamais été déclarée comme un établissement recevant du public auprès de la DDT, une régularisation s'impose.

Dans l'ordre des choses avant d'engager tous travaux, réglementairement, il faut demander un permis d'aménager auprès de la DDT, expliquant les travaux envisagés. Ce dossier doit respecter les règles d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, les règles de sécurité incendie et de panique.

La DDT s'appuie sur l'avis d'experts dans ces deux domaines (pompiers et spécialistes en accessibilité) et rend un avis favorable ou défavorable sur le projet. L'avis favorable est un préalable avant de commencer les travaux. En effet, des ajustements sont souvent nécessaires. Une fois l'avis favorable délivré, les travaux sont réalisés, et le maire prend un arrêté d'ouverture et d'exploitation.

Il est important de savoir que l'utilisation de la salle intergénérationnelle sans avoir validé toutes ces étapes engage personnellement et pénalement le maire en cas d'accident, même sans gravité extrême.

Dans le cas présent et compte tenu de la complexité de ce genre de dossier, les travaux ont été engagés sans demande préalable.

Nous sommes à la manœuvre pour régulariser la situation mais, comme nous avons pris le sujet à l'envers, nous allons avoir besoin de temps.



- Les principaux points bloquants sont :
- en termes d'accessibilité : des travaux sont à finaliser au niveau des toilettes pour être conformes aux attentes des normes en vigueur.
 - en termes de sécurité incendie : la salle étant mitoyenne d'autres locaux, les conditions de sécurité des personnes sont plus exigeantes qu'un bâtiment isolé. En effet, la structure du bâtiment doit être indépendante de tous les autres compartiments de l'ensemble, et particulièrement en cas d'effondrement consécutif à un incendie. Des solutions sont entrevues, mais vont nécessairement engager des frais supplémentaires.
 - au niveau électrique : après vérification, quelques dysfonctionnements demeurent, difficile de faire bouger l'entreprise qui a réalisé les travaux et impossible de faire intervenir une autre entreprise.

Nous sommes sur le pied de guerre pour tout mettre en œuvre pour une issue favorable et rapide, mais aucune date d'ouverture ne peut être communiquée à ce jour.

Des nouvelles de l'intercommunalité

C'est la rentrée pour notre intercommunalité aussi. Après des élections municipales mouvementées, le confinement et les vacances d'été, il s'agira pour les nouveaux élus de commencer enfin à travailler ensemble. Le temps pour nous de faire un point sur la SMVIC, sa composition et son fonctionnement...

Notre intercommunalité est composée de 47 communes différentes ; chacune est représentée par un ou plusieurs conseillers au sein du conseil communautaire. Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les conseillers communautaires sont désignés parmi les conseillers municipaux élus en suivant l'ordre du tableau (maire, adjoints puis conseillers municipaux) et dans la limite du nombre de sièges attribués à la commune au sein du conseil communautaire. Dans les communes 1 000 habitants et plus, les conseillers sont élus au suffrage direct à la fois pour un mandat de conseiller municipal et pour un mandat de conseiller communautaire mais ils figurent sur deux listes distinctes lors du scrutin.

Les sièges à pourvoir sont répartis entre les communes à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, c'est-à-dire proportionnellement au nombre d'habitants de chaque commune : ce qui explique qu'il y ait donc 73 conseillers pour 47 communes. Notre commune ne disposant que d'un seul siège au conseil, il est donc occupé par madame le maire.

Il est dans les prérogatives du conseil de désigner le président et le ou les vice-présidents ; ce qui a été fait immédiatement :

M. Frédéric De Azevedo, maire réélu de Saint-André-en-Royans et ancien détenteur du titre demeure président.



Il sera assisté dans sa tâche par 11 vice-présidents, chacun en charge d'une commission thématique :

- Raphaël Mocellin, maire de Saint-Marcellin : Tourisme, valorisation patrimoniale et gastronomique
- Philippe Rosaire, maire de Vinay : Eau et assainissement
- André Roux, maire de Chatte : Développement économique
- Geneviève Moreau-Glenat, maire de Choranche : Gestion et valorisation des déchets et communication
- Dominique Uni, maire de Saint-Vérand : Cohésion du territoire, enfance, jeunesse et réussite éducative
- Nicole Di Maria, maire de Cras : Action sociale et culturelle
- Albert Buisson, maire de l'Albenc : Environnement, transition énergétique et mobilité
- Sylvain Belle, maire de Saint-Hilaire-du-Rosier : Finances, ressources humaines et mutualisation
- Jean-Claude Darlet, maire de Saint-Bonnet de Chavagne : Aménagement, foncier et politiques contractuelles
- Yvan Creach, maire de Saint-Romans : Sports, loisirs, travaux
- Gilbert Champon, maire de Chasselay : Agriculture, habitat, sentiers et accessibilité.

Si certains chantiers piétinent -et nous en sommes les premiers désolés- d'autres, jusqu'ici plus confidentiels, avancent à grands pas. C'est le cas de trois lieux que l'équipe municipale ambitionne de réhabiliter (ou habilitier tout court) à brève échéance : le parc Serratrice (l'espace "vert" de la Balme), l'esplanade Albert Collavet (le site d'escalade en contrebas de la ferme des Sisampas) et la salle du Coucourou.

Parc J. Serratrice

Situé en plein cœur du hameau de la Balme, très passant, surtout en été, le parc souffre actuellement d'un manque d'entretien flagrant. La suppression prochaine du filtre à roseaux situé entre la Bourne et l'aire de jeu nous a amenés à nous interroger sur l'avenir de cet espace : comment sécuriser les abords de la Doulouche ? Comment, après l'abattage des épicéas, redonner de l'ombre ? Quels besoins en mobilier urbain ? Où le placer ? Quels arbres tailler ? Lesquels couper ? Est-il possible d'installer un composteur ?



Bref, comme souvent, les possibilités sont nombreuses mais notre budget restreint. C'est pourquoi, dans un premier temps, et avec l'aide appréciée de quelques bénévoles, nous avons déjà commencé par nettoyer ce qui était à notre portée. Beaucoup reste inaccessible cependant et demandera donc le recours à des professionnels.

Dans le courant du mois de novembre (nous préciserons la date au prochain numéro) nous organiserons une réunion publique afin d'échanger sur le sujet. D'ici là, si vous avez des questions ou des idées, n'hésitez pas à nous contacter.

Salle du Coucourou / École de la Balme



Les locaux actuels de l'école de la Balme n'étant pas adaptés (cloisons séparant les espaces, toilettes en sous-sol, humidité, cour de récréation en rez-de-chaussée, accès handicapé), et comme une partie des activités (repas, activités physiques...) se déroulent déjà dans la salle du Coucourou, il semblait pertinent d'y transférer purement et simplement la salle de classe. Non seulement, selon les premiers avis de l'éducation nationale, ce transfert ne devrait pas poser de problème, mais le coût des travaux sera bien moindre que s'il avait fallu réaménager le bâtiment ancien.

Les activités qui se déroulaient jusqu'ici dans la salle du Coucourou pourraient tout à fait se tenir par la suite dans l'ancien espace scolaire.

Affaire à suivre...

Esplanade Albert Collavet

Depuis plusieurs années déjà, madame Collavet a offert à la commune les rochers se trouvant en contrebas de son ancienne maison (l'actuelle ferme des Sisampas), avec pour seule demande que si d'aventure le site était valorisé, il serait dédié à la mémoire de son mari. C'est en effet un lieu très intéressant pour la pratique de l'escalade (une compétition s'y est d'ailleurs déroulée), mais pas seulement : belle prairie dégagée où serpente la Doulouche, c'est également un endroit idéal pour se détendre, déjeuner sur l'herbe, ainsi qu'un gué naturel d'enjambement du torrent.

Une esplanade aménagée ici offrirait donc plusieurs avantages : une nouvelle infrastructure sportive, un lieu de plaisance, et, à plus longue échéance, pourquoi pas un point de convergence pour qui souhaiterait partir en randonnée vers les Glénats, vers la Balme, ou en amont vers la Lauze et vers le village...

Pour l'heure nous n'en sommes qu'au stade des conjectures et nous vous invitons à nous contacter si vous avez envie de participer à l'élaboration d'un projet qui s'annonce passionnant.

Écouges

L'information est tombée en même temps que le décret, le 14 septembre, pour une fermeture de la route des Écouges à partir du... 21 septembre ! Vous êtes surpris, nous le sommes aussi.

Néanmoins voici les informations en notre possession à l'heure où nous préparons l'édition du bulletin municipal :

À compter du **21 septembre 8h30 jusqu'au 20 novembre à 17h**, la circulation des véhicules est interdite sur la RD 35 entre St Gervais et Rovon.

Une déviation sera mise en place par les RD 1532, 518, 531, via St Romans, Pont-en-Royans et la Balme de Rencurel.



Combe-Laval

Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule... Le département de la Drôme va entreprendre, du **28 septembre au 13 novembre**, des travaux de refecton de parapets, de reprise de chaussée, de protection d'éboulements rocheux et de remplacement de glissière de sécurité sur la RD 76 dans le site de la Combe-Laval.

Pendant toute la durée des travaux la route sera fermée 24h/24, interdite à toute circulation de véhicules, vélos et piétons.

Une déviation sera mise en place par la RD 2, dite de l'Arps, et la voie communale de l'Echarsson restera accessible.

Les travaux pourront éventuellement se prolonger à partir du 16 novembre sous circulation réglementée par un alternat.

Un été en petite vitesse au centre des Coulmes

Suite à l'annulation des 7 semaines de l'association de musique bien connue de tous... Nous avons retrouvé 3 semaines et demie de travail avec les colonies apprenantes organisées par l'éducation nationale, une colonie SNCF et des week-end adultes de motard, footballeurs... Maigre bilan, mais cette petite ouverture nous a fait du bien au moral.

L'automne ne sera pas mieux rempli. Les rassemblements familiaux s'annulent les uns après les autres. Les écoles primaires ne partiront pas non plus, selon les départements... seuls les collèges de l'Isère maintiennent leurs séjours... pour le moment !!!

L'hiver s'annonce également compliqué si le coronavirus ne disparaît pas, des clients habitués depuis 12 ans me préviennent déjà qu'ils ne partiront pas cette année.

L'association Vacances Léo Lagrange gère bien la situation, nous souhaitons tout de même que la vie reprenne assez vite et que les départs de scolaires et colonies relancent notre activité car l'hiver sera difficile à passer.

Je remercie la mairie qui a consolidé notre partenariat avec une solidarité très appréciée au sein de notre association.

Un bon automne à tous.

Cyril Perroteau

Vacances
Léo Lagrange

Déclaration annuelle de ruches

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue. Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre, en ligne, sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants par mail à l'adresse suivante :

assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

Assemblée générale du Ski Club

À
venir

Les prémices du ski alpin au col de Romeyère remontent à l'année 1963 avec l'installation du téléski de Ravat.

L'association du Ski Club a pour mission la gestion des téléskis, via une convention d'affermage avec la commune de Rencurel, ainsi que la location de matériel de ski alpin. L'apprentissage du ski dans cet espace préservé, qu'est notre station familiale, est un atout que nous tentons de promouvoir, afin d'attirer petits et grands d'ici ou d'ailleurs.

Actuellement l'association du Ski Club s'apprête à prendre un nouveau virage, une nouvelle année ! Ainsi, nous vous invitons à nous rencontrer lors de notre assemblée générale, qui se tiendra le **samedi 3 octobre 2020 à 18h**, à la salle de la bibliothèque de Rencurel.

Nous vous attendons nombreux, soyez présents.



Une journée pour « jardiner autrement »

Pour la deuxième année consécutive, des ateliers sont organisés dans le cadre du contrat de rivières Sud Grésivaudan pour découvrir des pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement qui contribuent notamment à la préservation des ressources en eau. Meilleur pour la santé et l'environnement, jardiner avec la nature comme alliée est possible facilement, et à un moindre coût.

Ces animations sont gratuites, mais sur inscription car le nombre de participants est limité par la superficie des lieux d'accueil. Informations et inscriptions auprès du SYMBHI au **04 56 33 30 23** ou par courriel : violaine.pascal@symbhi.fr en précisant vos nom, prénom, un numéro de téléphone, ainsi que le nombre de participants souhaités. Ces actions sont subventionnées par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.



- **Samedi 19 septembre** de 10h à 12h : Notre Dame de l'Osier – jardin de l'association Espace Nature Isère
- **Mercredi 14 octobre** de 14h à 17h30, animé par l'association Terre Vivante : Rencurel – jardin de Vjera et Patrick aux Glénats
- **Mercredi 25 novembre** (jour de la Sainte Catherine) de 14h à 16h : Saint-Romans

Matinée tête de veau & langue de bœuf

L'association

LES AMIS DES COULMES

Vous propose

Le **Samedi 17 octobre 2020**

La **BALME De RENCUREL**

Matinée

tête de veau et

Langue de bœuf

8 euros la part

accompagnée de pommes vapeur

à emporter



RESERVATION, avant mercredi 14 octobre

Mylène : 06 20 21 69 87

Michel : 06 20 84 20 60

Fabrice : 06 70 79 80 88



Cinéma à St Martin

Le **mercredi 14 octobre**, double séance à la salle des fêtes de St Martin en Vercors :

18h30, projection du film " DREAMS " (1h21)

Animation, à partir de 6 ans

" Emma est une jeune fille qui partage sa chambre avec Coco son cochon d'Inde. Une nuit dans son sommeil, elle bascule dans un monde merveilleux. Elle découvre alors qu'elle a le pouvoir d'entrer dans le monde des rêves et de changer le futur... "

20h30, projection du film " EFFACER L'HISTORIQUE " (1h46) Comédie, drame

" Dans un lotissement de province, trois voisins sont en prise avec les nouvelles technologies et les réseaux sociaux. Il y a Marie, victime de chantage avec une sextape, Bertrand dont la fille est harcelée au lycée, et Christine, chauffeur VTC dépitée de voir que les notes de ses clients refusent de décoller. Ensemble ils décident de partir en guerre contre les géants d'internet... "

Tarifs : plein 6,50 euros

réduit 5,50 euros

groupes +10 personnes 4,50 euros

Offres d'emploi Ski Club pour la saison d'hiver 2020-2021

Perchman

Petite mécanique à assurer, surveillance des téléskis, gestion de la caisse forfaits, diplôme de pisteur secouriste conseillé.
Emploi saisonnier à compter de décembre 2020 à mars 2021 - Taux horaire brut 10,15€

Skiman

Gestion de la location de ski (réglages du matériel), accueil de la clientèle, suivi de la caisse, planification, mise à jour du site internet et actions de communication via les réseaux sociaux et quelques tâches administratives.
Emploi saisonnier de décembre 2020 à mars 2021 - Taux horaire brut 10,15€

Renforts weekends & vacances scolaires, sur les postes cités ci-dessus.

Les candidatures sont à transmettre à l'adresse suivante :
elisabeth-magnat@hotmail.com ou Foyer de Ski - 97 route du Mont noir - 38680 RENCUREL

ENS des Écouges



Deux animations sont organisées ce mois-ci autour de l'ENS des Écouges (à St Gervais) :

- Découvrez l'histoire des Écouges au travers de ses paysages, dimanche 4 octobre de 10h à 15h ;
- Arbres et forêt se dévoilent, dimanche 18 octobre de 10h à 15h.

Rendez-vous au parking du pont Chabert.

Animations gratuites, sur inscription.
04 76 385 385
tourisme@saintmarcellin-vercors-isere.fr
www.biodiversite.isere.fr

Infos pratiques

Horaires de l'agence postale
Fermée du 1er au 12 octobre
Du lundi au vendredi
De 9h30 à 12h

La mairie est ouverte
Lundi de 13h30 à 17h
Mardi de 13h30 à 16h
Jeudi de 13h30 à 17h

Secrétariat

615 rue de la mairie
38680 Rencurel
04 76 38 97 48
rencurel.mairie@orange.fr

Conseillers municipaux
07 84 38 89 73
contact.rencurel@orange.fr

Prochain conseil municipal
12 octobre 2020 à 18h30

Déchetterie mobile
Mardi 6 octobre

Participer à l'air du temps
Demande d'article → 15 - 10
Livraison d'article → 22 - 10

Déchetterie mobile

La déchetterie mobile sera au parking du col de Romeyère le **mardi 6 octobre**, de 10h30 à 12h et de 13h à 16h.

Agence postale

L'agence postale sera exceptionnellement fermée du **1^{er} au 12 octobre**.

Divagation des chiens

À Rencurel, nous aimons les chiens. Personne ne pourra douter que l'actuelle municipalité leur est plutôt favorable puisque près de la moitié des conseillers sont eux-mêmes d'heureux propriétaires. Pourtant, en l'espace de quelques semaines, des déjections sont apparues près de la table de pique-nique qui jouxte la mairie (à 1 mètre d'une poubelle), puis sur (!) l'une des pierres servant de banc à côté du terrain de pétanque de la Balme (la poubelle était là plus loin, à 3 mètres, il faut en convenir). Nous faisons appel à votre civisme : ne laissez pas vos chiens sans surveillance s'il vous plaît !

Cours de Yoga

Stéphanie Marsura propose au gîte des Rimets, à Rencurel, des cours de yoga : ouverts à tous les mercredis de 19h à 20h15 (début des cours le 30 septembre) ; 6 séances Féminin sacré dans l'année (pratique de yoga et cercle de femmes) :

- 17 octobre 9h30-12h : Trésors du corps – le bassin
- 12 décembre 9h30-12h : Cycles féminins
- 23 janvier 10h-16h : De la mère à la femme

Informations et inscriptions :
www.feminin-maternite.fr
masophroyoga@outlook.fr
ou au 06 82 33 74 85

Offre d'emploi Centre nordique des Coulmes

Le Centre nordique des Coulmes propose un poste d'agent d'accueil et de location de ski de fond, à 35h par semaine, pour 1 mois et demi reconductible.

Travail à partir de décembre (s'il y a de la neige) jusqu'à fin mars.

Candidatures à envoyer à
ajparsy@gmail.com